**Chapitre 12**

**16884\_C12\_Synth\_23tpr43 La préparation d’une action d’éducation à la santé**

**Synthèse rédigée et audio**

**1. La planification d’une action d’éducation à la santé**

**⮊ La définition et les intérêts de la planification**

La **planification** est un gage de réussite pour la mise en place d’une action d’éducation à la santé. Une planification permet de définir et ordonner toutes les étapes d’une action, puis de déterminer les tâches à effectuer à chaque étape. Les intérêts d’une bonne planification sont multiples :

* Eviter les oublis.
* Répartir les tâches, les ordonner de manière chronologique, mettre en évidence leur interdépendance.
* Estimer le temps nécessaire.
* Lister les ressources nécessaires.
* Prévoir le budget.
* Aider à prendre certaines décisions, réaliser les réajustements nécessaires.

**⮊ Les outils de planification**

De nombreux **outils** peuvent être utilisés lors d’une planification d’action d’éducation à la santé. Ils décrivent de manière détaillée les différentes phases de l’action. Ces outils sont désormais numériques, ce qui permet de les mettre sur un espace partagé. Ils sont aisément consultables et facilement accessibles par toutes les parties prenantes.

**⮊ Le diagramme de Gantt** représente graphiquement les différentes phases, les activités et/ou les actions et les situe dans le temps. La longueur des bandes donne une indication de la durée de la tâche. Il est possible de repérer la succession des tâches, celles qui sont réalisées en parallèle, entièrement ou partiellement (dans ce cas, les bandes se chevauchent).

**⮊ Le diagramme de Pert** permet de modéliser, sous forme de bulles, toutes les tâches à réaliser, de mettre en évidence la dépendance des tâches les unes par rapport aux autres et de déterminer celles qui peuvent être faites dans le même temps.

**⮊** Le **carnet de bord** permet de suivre régulièrement l’état d’avancement des tâches planifiées en détaillant chaque étape.

**⮊** La **carte mentale** permet de visualiser rapidement les différentes étapes de l’action. L’ajout de branches à chaque phase présente l’intérêt de pouvoir détailler chacune d’elles (comment ? Qui est impliqué ?). Très visuelle elle fournit une vue d’ensemble synthétique de toutes les étapes.

**2. Les supports mobilisés pour une action d’éducation à la santé**

Des supports variés peuvent être utilisés lors de la mise en œuvre d’actions d’éducation à la santé. Ces supports peuvent être conçus par la personne ayant en charge l’action d’éducation à la santé ou être puisés dans des ressources existantes.

**⮊ Les caractéristiques d’un support**

Le support, adapté au public et à la thématique, doit être attractif ; il doit donner envie d’être lu (images de qualité, colorées, son de qualité dans le cas d’un support audio ou vidéo…). Le support doit être au plus près du public et s’adapter aux compétences de l’animateur.

La taille des caractères varie selon le public (caractères plus gros pour les personnes âgées).

Les images sont privilégiées pour les publics non lecteurs ou ne maîtrisant pas la langue. Celles-ci doivent être choisies de manière que le message qu’elles diffusent ne puisse faire l’objet d’interprétation erronée.

Les informations fournies par le support sont exactes, pérennes et utilisent un vocabulaire adapté.

Les illustrations sont en relation avec le vécu du public, afin qu’il puisse se reconnaître et s’identifier (témoignages, expériences de vie similaires …). Le support doit être facile à utiliser, robuste et doit s’appuyer sur une analyse des besoins du public.

De nombreux supports peuvent être utilisés en éducation à la santé : affiches, tracts, dépliants, brochures, bandes dessinées, comptines, vidéos…

De nombreux jeux peuvent aussi être mis en place : jeux de l’oie, jeux de cartes, quizz, Serious Game, Escapes Games …

**⮊ La conception d’un support**

Une telle conception est chronophage et peut avoir un coût non négligeable. Elle est nécessaire quand l’animateur n’a pas trouvé de supports déjà existants. Le support conçu doit répondre aux critères énoncés dans le paragraphe précèdent. La conception de supports s’effectue désormais à l’aide d’outils numériques. La mise en page et la composition sont facilitées et offrent une bonne qualité visuelle, un bon graphisme.

Il existe plusieurs outils : Microsoft©Word, Microsoft©Publisher… D’autres outils ou sites, avec des versions gratuites, tels que Canva, Picktochart, Lucidpress… donnent aussi accès à de nombreux modèles.

**3. Les partenariats**

**L’activité en partenariat** est enrichissante pour l’équipe, elle permet un travail pluridisciplinaire, mutualise les ressources et les compétences. De plus, certains partenaires offrent un appui financier. Les partenaires sollicités peuvent être **internes à la structure** (par exemple, l’intervention de l’infirmière scolaire dans le cadre d’une prévention en collège) ou **externes** (la sollicitation d’une association locale). Pour des interventions dans l’éducation nationale, les associations sollicitées comme partenaires doivent avoir un agrément.

Quelle que soit la structure, l’autorité hiérarchique doit avoir validé cette participation et vérifié les conditions administratives (assurances…).

**4. Les ressources documentaires**

Les actions d’éducation à la santé nécessitent d’effectuer des **recherches documentaires** et de compiler des informations sur la thématique retenue. L’ensemble documentaire permet donc de rassembler les informations collectées, de les sélectionner, de les classer, le cas échéant de les archiver. Un ensemble documentaire constitue donc une banque de données judicieusement sélectionnées, comportant des documents variés (textes, statistiques, images, dépliants, brochures, vidéogrammes, témoignages…).

L’utilisation d’**Internet** pour réaliser une recherche documentaire est désormais incontournable. Le ou les mots clés retenus sont saisis dans un moteur de recherche. Il existe de nombreux moteurs permettant d’effectuer une recherche en ligne (Google, Qwant, Google images…). Il est important de sélectionner les pages ou les sites les plus fiables et de

**5. La communication**

Il existe deux grands types de communication en éducation à la santé. La communication destinée à un **large public** et la communication destinée à un **public ciblé.**

⮊ **La communication destinée à un large public**

Les campagnes de communication destinées à un large public ne ciblent pas qu’une seule catégorie de personne mais s’adresse à tout le monde. Les messages doivent alors apprendre à toutes les personnes à agir en faveur de leur propre santé, en utilisant un vocabulaire adapté et compréhensible par tous, en privilégiant une approche pédagogique incitant au changement comme, par exemple, manger 5 fruits et légumes par jour. Ces messages destinés à un grand public sont transmis à l’aide de supports larges et accessibles par tout le monde, telles la télévision, la radio ou encore par voie d’affichage national.

⮊ **La communication destinée à un public ciblé**

L’éducation à la santé envers un public ciblé concerne une catégorie de la population, concernée par un problème de santé. Le message sera alors aussi adapté au public ciblé dans son vocabulaire, mais aussi aux capacités de compréhension. On ne s’adressera pas, par exemple, de la même manière à des enfants qu’à un public de séniors. Parfois le message ne comportera pas de textes, mais uniquement des photos ou des images pour faciliter la compréhension du public ciblé.

Quelle que soit l’action d’éducation à la santé entreprise, celle-ci devra être valorisée. La valorisation interne peut se faire sous forme de réunion d’équipe, de fiche technique, d’un journal interne, d’articles de presse locale, dans les radios locales. Le but est de la faire connaître aux acteurs de proximité, aux partenaires, et c’est également une reconnaissance du travail réalisé. L’action peut également être valorisée en externe pour le grand public, pour les médias et se faire.

En termes de communication, il ne faut pas confondre l’éducation à la santé avec l’éducation thérapeutique qui ne peut être faite que par des professionnels de santé et qui représente un accompagnement des patients atteints de pathologies chroniques.